L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 19 NOVEMBRE.

CHEMINS DE FER.

L'Union, si riche déjà en chemins de fer, se ra bientôt sillonnée dans tous les sens de ces voies sur lesquelles volent rapides comme l'éclair des trains immenses chargés des produits de tous les climats. Il n'y a pas un Etat—la Louisiane elle même s'est réveillée!—qui ne travaille activement à compléter son système de rail ways et à se mettre en communication avec tous les grands centres commerciaux. Les chemins de fer, en dehors des avantages matériels qu'ils procurent, seront dans l'avenir le lien le plus puissant de notre union nationale. Un principe passé depuis longtemps à l'état d'axiome politique, c'est que l'action d'un gouvernement s'affaiblit en raison de l'étendue du territoire de l'Etat et qu'une république pour être durable doit être renfermée dans des limites étroites.

Ce principe manque de justesse aujourd'hui que les chemins de fer ont pour ainsi dire supprimé les distances et modifié profondément ces conditions d'éloignement relatif des royaumes et de leurs capitales. Londres touche à la ville la plus éloignée des provinces anglaises; Paris est à quelques heures de Strasbourg; New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Buffalo, Cincinnati, l'Est et l'Ouest, se tiennent et se donnent la main.

Ce qu'on est appelé autrefois un vaste empire est aujourd'hui qu'un royaume fort ordinaire, relativement à l'étendue territoriale, et l'Union américaine, par exemple, bien qu'elle se soit accrue depuis son origine de dix-huit Etats, paraît en ce moment, grâce aux merveilles de la vapeur, plus resserrée dans ses frontières qu'à l'époque de la proclamation de l'Indépendance.

On ne peut donc pas dire que la puissance adhésive des Etats de la Confédération se soit affaiblie, car la trop grande expansion du territoire n'est un danger qu'autant qu'il en résulte des difficultés de communication. Un gouvernement est sans force quand il ne fait pas sentir son action sur tous les points de l'Etat et que les mœurs, les habitudes, les costumes et même le langage des habitans varient à l'infini à cause de la grande distance qui sépare entre elles les provinces. Ici, rien de semblable : c'est d'un bout à l'autre le même peuple et les mêmes usages. On dirait qu'un moule unique a servi à la création de ce peuple extraordinaire. L'Américain des bords du Mississipi ressemble à s'y méprendre à l'Américain des bords du Pacifique et de l'Atlantique : c'est la même physionomie, le même idiome, les mêmes vertus, les mêmes défauts, la même manière de se vêtir. On dirait que tous les libres citoyens de l'Union sortent du même collège et sont habillés par le même tailleur.

Il n'y a rien d'étonnant ; nos steamers et nos chemins de fer mêlent constamment les populations. C'est une perpétuelle confusion, un frottement de tous les instans qui use les angles et les aspérités de la nature humaine. L'Américain qui contemple aujourd'hui les chûtes du Niagara sera dans quelques jours à San-Francisco ou à Astoria.

Voyez ce qui a lieu en Europe même à l'heure qu'il est : là où passe un chemin de fer disparaissent les antiques usages consacrés par le temps, les patois indigènes, les traditions séculaires et jusqu'à ces pittoresques costumes qui avaient traversé intacts tant de révolutions et tant de bouleversemens. La poésie y perd, mais la société y gagne. L'uniformité ne tarde pas à régner dans les idées comme dans les vêtemens. Il n'y aura bientôt en France et en Allemagne que des Français et des Allemands; plus tard, lorsque l'industrie et le commerce auront achevé leur œuvre providentielle, il n'y aura plus dans le monde que des citoyens et des frères. La guerre, les rivalités et les haines cesseront d'être la règle pour devenir l'exception.

L'Ouest et le Sud de l'Union se fiant à leurs fleuves et se croyant protégés par la nature contre la concurrence, n'avaient jusqu'à ce moment montré qu'un médiocre intérêt pour les chemins de fer. L'exemple des Etats du Nord dont les railways tirent au Mississipi la moitié de son importance leur a fait ouvrir les yeux sur les véritables conditions de l'industrie et du commerce. Dans un pays comme le nôtre quiconque ne marche pas rétrograde, car il est bien vite distancé par ses voisins. Notre dangereuse sécurité a failli nous perdre. Nous comprenons maintenant le péril et nous cherchons à le conjurer.

La Louisiane est au nombre des Etats qui s'efforcent de réparer leur erreur et de sortir de leur immobilité pour suivre le mouvement général. Nos deux grandes entreprises, le railway de Opelousas et celui de Jackson, des deux à nous ouvrir le chemin du Nord et de l'Ouest, à nous rapprocher à la fois des deux Océans, ne peuvent manquer d'être réalisées. Elles feront à la Nlle-Orléans le commerce qui lui désertait et y naturaliseront l'industrie. Nous ne serons plus une ville de passage mais un véritable centre d'affaires et affluerent les capitaux. Déjà il est question de grandes améliorations de l'autre côté du fleuve où doit aboutir le chemin de fer des Opelousas. Il se forme une compagnie au capital considérable, dont la mission est de [illegible] l'établissement d'une immense prairie à coton près du Canal Verret, un chemin en planches y conduira à partir du débarcadère des différens [illegible]. Une Compagnie de négocians de Boston a bâti, dans une vaste étendue, en terrain [illegible] pour recevoir ce qui arrivera de la mer par l'Ile de la Grand'Terre, ou ce qui devra y être envoyé, la Compagnie se propose dans ce but de creuser le Canal Verret et de le rendre navigable depuis les lacs dont sont parsemés les bords du Golfe jusqu'au fleuve.

Voilà les améliorations que nous valent les chemins de fer, voilà les fruits qu'ils produisent. L'augmentation du bien-être individuel, l'accroissement de la fortune publique, le développement de l'industrie, l'abondance et la vie à bon marché, tels sont quelques-uns des résultats obtenus invariablement par un sage système d'améliorations et de travaux d'utilité générale.

Un vaste projet s'organise dans l'Ouest. Il s'agit de relier St Louis au territoire du Minnesota et aux possessions anglaises de l'Amérique du Nord, en construisant un immense chemin de fer. La voie serait ensuite prolongée dans le Sud et atteindrait la Louisiane après avoir traversé l'Arkansas dans toute sa largeur. Il y a dans ce projet quelque chose de gigantesque dont les esprits ont été vivement frappés dans l'Ouest. Les moyens d'exécution ne manqueront pas à la Compagnie. De pareils railways se construisent par sections, et à mesure que celles-ci sont terminées elles sont livrées à la circulation et rapportent des bénéfices qui servent à leur tour à construire de nouvelles sections et à compléter l'œuvre graduellement. Les bénéfices, on le conçoit, deviennent doubles, triples et quadruples à mesure que les travaux progressent et que les sections livrées à la circulation se multiplient. Nous croyons donc que le grand chemin de fer du Sud-Ouest se présente dans des conditions viables et que le jour n'est pas éloigné où le Golfe du Mexique sera en communication avec les sources du Mississipi. Lorsque cette artère principale traversera l'Union dans toute sa longueur avec embranchemens à droite et à gauche, le pays n'aura plus rien à désirer : sa prospérité matérielle et son unité politique seront également assurées.

THEATRE D'ORLEANS.

L'ouverture du Théâtre d'Orléans aura positivement lieu dimanche prochain, 21 du courant, pour les débuts de Mlle MARGUERITE, jeune première et de M. LUDOVIC, jeune premier.—Quatre vaudevilles feront les frais de la soirée : *La Marraine, le Protégé, Croque-Poule,* et les *Anglais en Voyage.* On commencera comme de coutume à 6 heures et demie.

L'opéra aura son tour le lendemain, lundi, et le public pourra immédiatement juger M. Bordas, le fort premier ténor, dans un de ses meilleurs rôles, celui de Gérard dans la *Reine de Chypre.* Cette magnifique partition d'Halévy sera probablement interprétée comme elle ne l'a jamais encore été sur notre scène lyrique.

CABINET DE M. PIERCE.—C'est à qui composera un cabinet pour M. Pierce. Les journaux locofocos surtout y mettent un zèle qui semble trahir de leur part la crainte que le nouveau président n'ait pas la main aussi heureuse qu'eux. Le *Delta* publiait gravement l'autre jour une liste des hommes qu'il croit propres à former le conseil du président. Tout le monde en fait autant, et si M. Pierce écoute tous les avis détournés qui lui sont donnés, il sera fort empêché au moment de former son cabinet. Voici entre cent une liste qui nous tombe sous les yeux :

Caleb Cushing, du Massachusetts, secrétaire d'Etat.

Robt. M. T. Hunter, de la Virginie, secrétaire du trésor.

Jesse D Bright, de l'Indiana, secrétaire de l'intérieur.

Armistead Burt, de la Caroline du Sud, secrétaire de la guerre.

Fred P Stanton, du Tennessee, secrétaire de la marine.

Edson B Olds, de l'Ohio, directeur-général des postes.

Pierre Soulé, de la Louisiane, avocat-général.

ROULAISON.—Le *Vigilant* de Donaldsonville nous apprend que la plupart des sucreries de l'Ascension et des paroisses voisines sont en pleine opération, et que les rendements [illegible]. M. Oscar Aymond, dans l'habitation [illegible] sur la rive droite du fleuve [illegible] Lafourche, a, dit-on, obtenu dix-huit boucauts [illegible] sucre de quatre arpens de plant. Le résultat a été presque aussi satisfaisant dans beaucoup d'autres localités.

EUROPE.

Le steamer *Humboldt* est arrivé à New-York le 11 de ce mois, venant du Havre et de Southampton; il apporte des nouvelles de la première de ces villes jusqu'au 28 octobre, et de la seconde jusqu'au 29 du même mois. Le *Canada,* de son côté, est arrivé le même jour à Halifax avec des avis de Liverpool jusqu'au 30 du mois dernier.

Angleterre.

M. d'Israéli a adressé une circulaire aux membres du parlement qu'il croit favorables au gouvernement, les priant d'assister à l'ouverture du parlement pour concourir à l'élection du speaker.

Le comte de Droughmore et le marquis de Bath ont été nommés pour appuyer l'Adresse à la chambre des lords. Rien n'avait transpiré relativement aux intentions du gouvernement.

La question de Cuba est longuement discutée par les journaux anglais : ils se prononcent tous contre les Etats-Unis.

Le *Morning Herald* annonce que les dix vaisseaux dont le gouvernement a ordonné la construction, appartiendront au système mixte inauguré à bord du vaisseau français le *Napoléon.*

Les funérailles du duc de Wellington sont définitivement fixées au 18 courant. Le duc de Terceira, envoyé par le gouvernement portugais pour assister à la funèbre cérémonie, est arrivé à Southampton avec ses aides-de-camp et plusieurs officiers d'état-major.

Les exportations pour le marché de l'Australie sont considérables. Dix navires sont partis de Londres pour le lointain continent dans le courant du mois d'octobre.

La fille du général Rosas a épousé un espagnol à Southampton.

Un violent ouragan a soufflé dans la Manche et y a causé de nombreux sinistres.

France.

Un conseil de cabinet a été tenu à St Cloud.

L'effectif des troupes de cavalerie a été passé en revue: il s'agissait de choisir les hommes dont se composera la garde impériale.

On dit que la liste civile du futur empereur sera fixée à trente millions de francs. Des échantillons de la monnaie impériale ont été frappés par ordre de Louis-Napoléon.

Abd-el-Kader est arrivé à Paris.

On assure que le Pape a positivement refusé de quitter Rome pour venir sacrer le nouvel empereur de la France.

Les journaux anglais parlent d'une nouvelle machine infernale qui aurait été découverte à Fontainebleau. Les auteurs du complot devaient attenter aux jours du prince-président au milieu d'une chasse dans la forêt.

Il n'était question à Paris que de la prochaine réunion du Sénat. Il paraît que cette assemblée ne se permettra aucune discussion et se contentera de soumettre à la ratification du peuple un seul article portant que l'Empire sera héréditaire en ligne directe dans la famille de Napoléon, mais que dans le cas où l'Empereur n'aura pas d'héritier du sexe masculin il aura le droit de désigner son successeur. On voit que le peuple français ne sera pas consulté sur la question de savoir si l'Empire sera substitué à la République. Le rétablissement de l'Empire sera admis tacitement et le peuple sera appelé simplement à décider si la dignité impériale sera héréditaire dans la famille de Louis-Napoléon, question puérile que l'on pourrait s'abstenir de soumettre aux électeurs. La restauration impériale étant accomplie sans le concours électoral de la nation, il est évident que l'Empereur ne saurait être électif comme l'était autrefois la couronne de Pologne. Pour que la question posée au peuple français eût quelque signification il faudrait évidemment que celui-ci fût d'abord appelé à décider par ses suffrages si l'Empire serait substitué à la République. Le principe d'élection une fois admis, on comprendrait cette autre question : L'Empire sera-t-il héréditaire dans la famille de Louis-Napoléon? Vous rétablissez l'Empire sans le concours du peuple, et vous lui demandez ensuite si vous pourrez transmettre la couronne à vos descendans. Soyez donc conséquent, et si vous tenez à la sanction populaire, commencez par consulter la nation sur la nécessité d'une restauration monarchique dans la question dynastique est le corollaire.

Il se fait d'immenses spéculations sur la rente et sur les actions de chemins de fer.

Le comte d'Epperman, ambassadeur d'Autriche à Paris, est mort dernièrement dans cette ville.

On explique le rappel de l'ambassadeur turc à Paris par le fait qu'il avait pris part à l'affaire de l'emprunt.

Portugal.

On écrit de Lisbonne, sous la date du 16 octobre, qu'un fusion entre les septembristes et les partisans du gouvernement est plus probable que jamais.

Le gouvernement a publié un décret qui résout d'une manière définitive la question des vins.

Allemagne.

L'ouverture des conférences à Vienne a été remise à la fin d'octobre.

Les plénipotentiaires de la coalition de Darmstadt devaient avoir leur première réunion à Vienne le 30 du mois dernier.

L'union douanière entre l'Autriche, Modène et Parme a été annoncée officiellement le 15 octobre.

Turquie.

Le Conseil auquel le sultan avait soumis la question de l'emprunt n'avait pas encore pris de résolution aux dernières dates. Le *Journal de Constantinople* assure que le nouveau ministère adoptera les réformes inaugurées par Reschid Pacha. Le bruit d'une insurrection à Constantinople est controuvé : il n'est pas exact non plus que le ministre français a demandé ses passeports.

Italie.

Le pape a protesté énergiquement contre les modifications récentes introduites dans l'Eglise de la Nouvelle Grenade.

Indes.

Les journaux indiens demandent l'annexion de Burmah aux possessions de la Compagnie. Une brigade de l'armée anglaise a quitté Ragoon pour Prome. Les steamers devaient retourner immédiatement dans la première de ces villes pour transporter une seconde brigade.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Le Conseil des Aldermen s'est réuni hier extraordinairement.

On lit un message dans lequel le maire annonce qu'il a convoqué le Conseil à la requête de l'alderman Converse qui juge qu'il est important de prendre cette semaine même une résolution sur l'ordonnance relative au marché, afin que l'on ait le temps de publier les avis nécessaires, l'adjudication aux enchères devant avoir lieu le 6 décembre.

L'ordonnance est lue et adoptée telle que l'a votée le Conseil des Assistans-Aldermen.

Le Conseil s'ajourne.

Chronique Locale.

TRISTE AFFAIRE.—Un individu nommé T. S. Cunningham a essayé, mercredi, de commettre un suicide en se jetant dans le fleuve, en face du deuxième district. Lorsqu'il fut conduit hier devant le recorder Génois, il déclara à ce magistrat qu'il était âgé de 58 ans, qu'il était imprimeur, mais que sa vue ne lui permettait plus d'exercer sa profession. Il roulait, depuis quelque temps, des balles de coton sur la levée, et charroyait du charbon; mais cette occupation s'accordait si peu avec ses goûts, que la vie lui était devenue à charge et il avait pris la résolution de se suicider. Le recorder lui dit que l'acte qu'il avait été sur le point d'accomplir constituait un véritable crime, mais ces paroles ne semblèrent produire aucun effet sur Cunningham, car il déclara qu'il était décidé à en finir avec l'existence dès que l'occasion s'en présenterait. Le recorder l'a alors envoyé à l'Asile afin que des soins lui soient prodigués.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Juge Larue.—Vicente Vicchione a été jugé hier dans cette Cour. Il est accusé d'avoir, en janvier dernier, commis un meurtre sur la personne de Manuel Cutino, dans la cour du café de M. Sancho, situé rue de la Vieille-Levée, en face du marché à la viande. Vichione, après avoir commis le crime, s'enfuit de la ville. Le capitaine Youerlee, qui était alors le chef de la police de la Première Municipalité, ayant appris que le meurtrier se trouvait sur une des îles du Golfe, dépêcha, dans une embarcation, quelques officiers de police qui réussirent à l'arrêter au bayou des Allemands. L'accusé, ainsi qu'un nommé Fernandez principal témoin de l'Etat, sont restés en prison depuis cette époque. Fernandez était employé comme cuisinier à l'établissement dans lequel Cutino a été assassiné. Il déclare qu'il a vu Vichione frapper Cutino, le poursuivre dans la cour et lui porter les coups de poignards dont il est mort. D'autres témoins ont également été entendus et les faits qu'ils ont racontés s'accordent avec le témoignage de Fernandez. MM. C. Roselius et Pacquet présentaient la défense et l'avocat de district soutenait l'accusation.

L'affaire a duré toute la journée et n'était pas encore terminée à une heure avancée de la soirée.

—Mary Flynn a été accusée hier devant le recorder Winter d'avoir volé des choux au marché Poydras. L'examen de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

ARRÊTÉS.—Un affidavit a été fait hier devant le recorder Winter dans lequel trois ou quatre individus sont accusés d'avoir pénétré de force chez Mme Murphy rue Tchoupitoulas, et violemment assailli un individu nommé Pierson. Le recorder s'occupera demain de l'affaire.

—Catherine Kelly a comparu devant le même magistrat sous la prévention d'avoir, lundi dernier, assailli Mary Doodey et son mari, au coin des rues Nlle Levée et Benjamin et d'avoir en outre menacé de lui porter un coup de couteau. L'affaire sera appelée demain.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps de l'esclave Marguerite appartenant à M. Robert Murphy. Le jury a déclaré que Marguerite est morte d'apoplexie.

[illegible]—La police a arrêté hier plusieurs individus sous l'accusation de s'être battus et d'avoir troublé la paix. Les détails de cette affaire n'offrent aucun intérêt.

VOL.—L'officier de police Trapany a arrêté hier, dans le deuxième district, les nommés Antonio Cobos et Raglio H. Garcia. Ils avaient, lors de leur arrestation, une caisse de tabac qu'on les soupçonne d'avoir volée. Cobos est sorti, il y a quelque temps, du Pénitencier. Ils ont tous deux été conduits en prison pour y attendre l'examen de leur affaire.

—Le recorder Génois a envoyé hier devant la première cour de district le nommé Wm Myers, accusé d'avoir enlevé la somme de $60 à Dolores Chavers.

ESCROQUERIE.—J. C. Wood a comparu hier devant le recorder Winter sous la prévention d'avoir, le 12 du courant, volé une pièce de drap à John Wood, rue Tchoupitoulas. L'accusé a été envoyé à la prison en attendant l'examen de son affaire.

[illegible]

(Communiqué.)

Messieurs les Éditeurs de l'*Abeille.*

Mors Anus a raison, et les directeurs du chemin de fer projeté entre la Nouvelle-Orléans et Jackson devront rendre justice aux habitans du second et du troisième district, sous peine de refus de paiement de l'impôt par ces deux districts.

Voici selon moi ce qui devrait être fait :

Pour établir le dépôt sur la rue du Canal, comme le propose *Mors Anus,* la rue Calliope devrait être élargie jusqu'au coin des Dryades et la rue Philippa jusqu'à la rue du Canal, de manière à recevoir la nouvelle voie ferrée. Le railroad une fois arrivé à ce point, pourrait étendre ses branches d'un côté jusqu'au fleuve, par le milieu de la rue du Canal, et de l'autre jusqu'au centre du troisième district, par la rue Claiborne. Si l'on élevait une objection contre ce projet en se basant sur les dépenses excessives qu'il entraînerait, je répondrai que ces dépenses n'atteindront jamais la somme qu'il faudra payer pour le dessèchement des marais au milieu desquels on se propose de placer le dépôt.

XX.

OURAGAN.—Un violent ouragan s'est déchaîné vendredi dernier dans la paroisse De Soto.—La bourrasque s'est fait principalement sentir sur les habitations de MM. Wm. P. Dabney, James Oliver, Shelton Oliver, Thomas M. Jones, A. McKinack, James Ford, et B. W. Holderby. M. Dabney a eu un de ses bras cassés par la chute d'une partie de sa maison. Un nègre a été tué sur l'habitation de M. T. M. Jones, et toutes les plantations citées plus haut ont considérablement souffert.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME

DE FRÉDÉRIC SOULIÉ,

Terminé par M. LÉO LESPÈS.

COTILLON IV.—(*Suite.*)

Cependant le chambellan s'était incliné profondément devant Lalaké, averti par son flair habituel que c'était de cette jolie bouche que les ordres de son maître tomberaient désormais, et, sans même attendre la ratification de celui-ci, il s'était empressé d'*orcher.*

Par malheur, le garde-manger, l'office et le cellier n'étaient pas approvisionnés de manière à réaliser immédiatement et complètement le succulent programme de la naissante favorite. Il fallut recourir aux magasins de comestibles et aux marchands de vins les mieux fournis de la capitale. Cinquante-deux soldats à cheval furent expédiés au grand galop dans toutes les directions, avec menace de huit jours de salle de police, en cas de retard ou d'insuccès.

Cette course insolite, à franc étrier, de tant de cavalerie à travers les rues habituellement silencieuses de la grande cité, jeta soudain l'alarme dans toute la population wardenbourgeoise. On crut généralement qu'une nouvelle révolution venait d'éclater en France, car aussitôt que la France fait une révolution, toutes les cavaleries de l'Europe se mettent plus ou moins en branle.

Nos voyageurs ne furent pas les moins inquiets à la vue des Mazeppas qui passèrent bruyamment sous leurs fenêtres.

—Que signifie une pareille course au clocher ? demanda Tiennette à M. de Latanoff, avec qui elle se trouvait alors en conférence à l'hôtel des Trois-Magots, où ils avaient pris domicile l'un et l'autre. Est-ce que d'aventure, le plan des conjurés aurait éclaté plus tôt que nous n'avions lieu de le présumer ?

M. de Latanoff se hâta de sortir pour aller aux informations.

—Hé ! mais, voici un étrange steeple-chase ! dit-de son côté Montreuil à Dabiron, avec lequel il était en train de régler les frais de la gloire corégraphique de Lalaké, dans leur appartement de l'Aigle-Noir. Que veut dire un pareil mouvement de chevaux ! Est-ce que par hasard notre étourdie aurait commis quelque indiscrétion à la cour ? Notre plan serait-il éventé ? Sont-ce là des mesures de sûreté publique ?

Et sur l'ordre de Montreuil, Dabiron se hâta de sortir, lui aussi, pour aller aux informations.

Quant à Roussignan-Muller, il ne fut pas le moins du monde effrayé du tout, au fond même de la prison où il continuait de maugréer contre Montreuil. Il pensa que c'était un régiment de Cosaques qu'on envoyait pour le prendre et le fusiller : mais du moins il ne put sortir comme les autres pour aller aux informations, et il fut obligé de s'en tenir à ses effrayantes conjectures.

Latanoff revint auprès de Tiennette l'instant d'après.

—Ce n'est rien, dit-il; rassurez-vous. Il ne s'agit que de faisans, de pâtés de lièvres, de homards et de terrines de foie gras, dont sa fantasque Majesté veut se régaler, en compagnie de la baladine.

Dabiron aussi rejoignit bientôt son chef de file.

—Continuons nos comptes, lui dit-il en rentrant. Il s'agit simplement de chambertin et de veuve cliquot que Sa Majesté va trinquer tout à l'heure avec notre charmante complice. Il faut en conclure que nos affaires ne vont point trop mal. C'est un commencement de restauration, ajouta-t-il, en riant de pitié lui-même de ce détestable calembour.

Or, tandis que la cavalerie wardenbourgeoise piaffait ainsi sur le pavé de la ville pour le service de la patrie, le bénin monarque et sa rieuse compagne s'étaient mis à jouer à la drogue pour passer le temps. Sa Majesté avait perdu trois parties de suite. Son auguste nez était donc surmonté du burlesque instrument de supplice, lorsque le chambellan rentra en triomphateur dans le cabinet royal, suivi de dix valets apportant une table toute dressée, sur laquelle Lalaké reconnut avec joie tout le menu de sa carte.

—Franchement, dit elle en sautant de joie, voilà qui fait honneur à vos trois, monsieur le chambellan. Un vrai festin de Balthasar! On ne fait pas plus vite à l'Ambigu de Paris. Je vois que vous êtes parfaitement machiné. Je ne fais un devoir d'encourager le talent sous aucune forme. J'aime à croire toutefois que rien de tout cela n'est en carton ? Cet article pousser l'imitation dramatique un peu trop loin.

Le chambellan ricana bêtement pour toute réponse, mais il n'osa rien dire, Sa Majesté n'ayant rien dit.

A la vue de ses serviteurs, le monarque voulut, par dignité, débarrasser son nez de la bouture que lui avait infligée Lalaké; mais l'impitoyable gagnante s'y opposa vivement.

—Non, non, pas d'amnistie ! s'écria-t-elle. Vous subirez votre peine jusqu'au bout. Vous garderez le caillourchon pendant tout le repas; c'est la règle; et, pour peu que le ramage de ces faisans réponde à leur plumage, je vous plains, sire : vous voilà condamné à la drogue à perpétuité !

—Barole t'honneur! elle être fraiment vort trôle! ajouta de nouveau l'excellent roi, en se laissant d'aise.

—Is, ia, fraiment vort trôle ! se hâta de répéter le chambellan.

Le roi et Lalaké se mirent à table. Ce gouter improvisé fut d'une gaîté rare, grâce à la verve intarissable de Lalaké, une des plus pétillantes convives du Paris nocturne; et grâce aussi au veuve-cliquot frappé, dont elle versa maintes rasade à son docile élève en *joyeux savoir.* Le fait est que Bénédict Ier ne s'était jamais vu à pareille fête. Sa rate se dilatait peu à peu comme celle d'un médecin; son humeur noire passait successivement au gris foncé, au gris clair et au blanc; sa figure s'empourprait, sa physionomie devenait rayonnante, et, vingt fois, non pas un simple sourire plus ou moins accentué, mais un gros et franc rire épanouit bruyamment ses lèvres que l'ennui avait si longtemps crispées.

—Ia, ia, ia ! s'écria-t-il d'une voix légèrement émue à la fin du dessert; che te rebèle encore, elle êdre vort trôle, vort cholie, vort couronnante, et ce êdre crand tommache gu'elle aimer si bassonnement son cheune bardeur brodesdant te la rue Bavée-Saint-André tes......

—Motus! sire! interrompit la danseuse, qui ne pouvait s'accoutumer à cette platonique intervention. Pas un mot de plus sur ce sujet! N'attristez pas de si folâtres momens! Ou sinon, n'i, fini! nous nous brouillerons sans rémission. Ah mais ! c'est que......

Durant tout le repas, le premier chambellan n'avait cessé d'aller et de venir d'une pièce à l'autre, pour surveiller et activer le service, sans négliger de jouer de temps en temps un petit rire étouffé à ceux qu'il entendait pousser par son maître. Mais au moment où Lalaké imposait gentiment silence aux jalousies insinuations de son hôte, l'obséquieux personnage rentra tout effaré dans la salle du festin. Il annonça au roi, d'un ton dolent, et avec des gestes d'épouvante, que le conseil des ministres venait de s'assembler extraordinairement dans le local de ses séances, et suppliait Sa Majesté de vouloir bien recevoir les importantes communications qu'il avait à lui faire.

Il s'agissait du salut de l'Etat. Un étranger, un Français, mis en prison par suite de sa conduite séditieuse à l'égard de l'illustre danseuse de son pays, s'était livré dans le cachot à des déclamations dont il avait refusé ensuite d'éclaircir le véritable sens, mais qui avaient suffi pour donner l'éveil à la police. Des recherches avaient eu lieu: on avait découvert une imprimerie clandestine au service de conjurés inconnus, saisi des écrits subversifs dans une foule de lieux publics, arraché des placards apposés nuitamment aux coins des rues, et dans lesquels le droit héréditaire du roi était perfidement attaqué. Bref, tout annonçait l'existence d'un vaste complot, dont on ne connaissait encore ni les auteurs, ni les complices, mais qui ne tendait à rien moins qu'à bouleverser le Wardenbourg, et à changer violemment l'ordre de successibilité au trône. En cet état de choses, les fidèles conseillers de Sa Majesté étaient accourus auprès d'elle, pour lui demander ses ordres, lui faire un rempart de leur corps et l'assurer de leur inviolable dévouement.

Lalaké n'eut pas de peine à reconnaître Roussignan Muller dans le trop bavard prisonnier, les auteurs du complot dans le mystérieux trio de Montreuil, de Dabiron et de Pied-de-Céleri, et leur inconciente auxiliaire, dans sa propre personne. Il fallait donc préserver, à tout prix, la commanandité, du péril qui pouvait la menacer bientôt, par la faute d'un de ses membres.

—Tiaple! tiaple! s'écria le roi, bien moins contrarié de cette fâcheuse nouvelle, que du dérangement qu'elle allait lui causer dans un moment si agréable. Foilà qui arrife mal à brobos. Mais il n'y a bas à hésider : tide à mes ministres que che fais les recholntre dout de suide.

Sa Majesté se leva de table et fit deux ou trois pas, en chancelant un peu, dans la direction de la porte.

—Comment, sire, vous me faites venir chez vous, et vous me plantez là, sur le premier prétexte venu! s'écria Lalaké en retenant familièrement Bénédict Ier par le pan de son habit. Eh bien! voilà qui est poli, surtout de la part d'un roi, qu'on devrait supposer bien élevé! Vous allez donner là, à tous les beaux yeux de l'univers, une jolie idée de la politesse des souverains du Nord ! Mais non, je ne souffrirai pas un pareil scandale [illegible]. Monsieur le chambellan, ajouta-t-elle en se tournant vers ce personnage [illegible] qui était resté sur le seuil en attendant le roi, allez dire à ces messieurs que ce sont des [illegible] des ambitieux, à bouche [illegible] [illegible] les vôtres pour des [illegible]

(*A continuer.*)

[illegible]

Maintenant que je lui ai remis un peu de bonne humeur dans l'âme, je ne permettrai pas qu'ils viennent me le gâter de nouveau. Ou c'a qu'on roi un peu distingué, il est naturel d'y tenir. Allez, monsieur, je l'ordonne, je le veux! (Aussi à vous, sire, vous m'avez appelée à vous, je suis venue, je vous ai, je vous garde. Il faut que notre entrevue se termine aussi gaiement qu'elle a commencé. Vous désiriez me voir danser ! soit ! je vous choisis pour mon cavalier. Causerie, jeu, table et danse : rien ne manquera à la fête. Complet, complet !

A ce dernier mot, la folle créature saisit son royal hypocondriaque, l'entraîne gracieusement à travers le cabinet, et le force de polker avec elle sur l'air qu'elle fredonnait.

Après un quart d'heure de ce violent exercice, elle rendit la liberté à son danseur, et, se jetant dans un fauteuil, elle fut prise d'un rire interminable.

—Elle a raison ! s'écria Bénédict, en se jetant aussi dans un fauteuil, tout essoufflé, tout exterminé, mais tout ravi d'aise ; au tiaple les impécilles et les boltrons! Fife le choie! Mon Tieu, mon Tieu! gu'elle êdre tone trôle!

—Foui, sire, répéta de son côté le chambellan, mon Tieu, mon Tieu! gu'elle êdre tone trôle!

Et cédant tous les deux à l'exemple de Lalaké, ils se livrèrent à un accès d'inextinguible hilarité.

XIV.

L'horizon se couvre de nuages.

Les ministres de Sa Majesté wardenbourgeoise ne s'étaient pas alarmés sans raison. Des scènes bizarres et incompréhensibles s'étaient passées dans la maison d'arrêt de la ville où était resté détenu l'irrespectueux siffleur des débuts de Lalaké.

Pourquoi Roussignan-Muller avait-il été laissé en prison par ses acolytes, quand il leur était si facile de le réclamer ou prétextant un moment d'ivresse, une fantaisie de cabaleur après boire, une ignorance naturelle des habitudes du pays? C'est que Montreuil voulait ajouter au rôle futur du captif tout le sentimental du dévoûment. Il savait que tôt ou tard Roussignan parlerait, mais il savait aussi que ses incohérences ne dévoileraient rien d'essentiel, tout en faisant bénéficier le complot des honneurs de la persécution.

Roussignan s'était, en effet, fort ennuyé dans sa solitude. Les événemens principaux de sa vie s'étaient représentés à sa pensée comme un fantastique panorama. Il avait revu ses deux oncles rivaux, son oublieuse cousine, l'enterrement d'un véritable personnalité, ses courses vagabondes à travers l'Europe, sa tentative de pendaison et le pacte qui s'en était suivi avec ce Montreuil tant détesté. Désespéré par ces sinistres souvenirs, il s'était demandé si la vie était encore supportable après cette nouvelle et absurde persécution, qu'il attribuait comme toutes les autres à la police russe.

—Oui! cria-t-il de nouveau à la sentinelle, qu'on m'amène quelqu'un qui comprenne le français. Je veux faire des révélations, je veux sortir d'ici, je veux jouer le tout pour le tout. Qu'on m'ouvre ! qu'on m'entende ! qu'on me réponde ! J'ai des choses graves à faire connaître!

L'officier qui commandait le poste avait fait la campagne de 1814 avec les armées alliées; il entendait le français, et il part aux autorités des violentes réclamations du prisonnier.

Le directeur se rendit auprès de lui avec cet officier.

—Que demandez vous ? lui dit-il brutalement.

—Je veux ma liberté; je suis las de me traîner de cachot en cachot.

—On va faire une enquête sur votre irrévérencieuse conduite en présence du roi, reprit le directeur, et l'on statuera sur votre sort dans quelques semaines.

—Quelques semaines! fit Roussignan. En prison, les semaines sont des années. Je veux tout dire; je ne suis point un siffleur vulgaire, je suis un conspirateur!

—Un conspirateur!

—Oui, le chambellan du roi légitime de ce pays, qui vient pour reconquérir le trône de ses ancêtres.

—Diable! et comment vous nommez-vous?

—Moi!.... attendez donc.... je me nomme Roussignan.... non..... Muller..... non.....

—Muller interrompit le directeur, aux oreilles de qui ce nom était déjà venu à plusieurs reprises.

—Muller! répéta l'officier.

—Non, je ne me nomme ni Roussignan ni Muller; je me nomme le baron de Rembach, et même ce n'est pas mon nom.

—Il est fou, se dirent les deux interlocuteurs en se consultant la tête.

—Ah! je suis fou! reprit Roussignan, furieux de se voir l'objet d'une pareille supposition. Et pourquoi donc n'ai-je suivi dans ce pays le fils légitime de la comtesse de Zanaz! Pourquoi donc m'a-t-on empêché de me pendre dans le bois de Boulogne? Pourquoi donc m'a-t-on forcé de siffler cette danseuse, afin d'amener plus vite la restauration du roi légitime?

—Quel gâchis! s'écria l'officier.

—Non pas, répondit le gouverneur avec pitié. Je n'y comprends rien, mais c'est intéressant. Interrogeons le avec adresse, avec douceur surtout.

Puis s'adressant à Roussignan :

—Dites nous, mon ami, ajouta-t-il, quand doit éclater le complot, et où sont les complices, afin qu'on les fasse immédiatement arrêter, et qu'on les livre à toute la rigueur des lois.

Cette question suffit pour rendre au prisonnier la conscience de ses actions.

—Malheur à moi! pensa-t-il alors. Qu'ai-je fait? J'ai attiré sur mes compagnons un châtiment terrible dont j'aurai ma part! Je suis un traître après avoir été un poltron. Malheur à moi!

Et retombant sur sa paille, il ne répondit plus rien aux questions doucereuses du gouverneur.

Celui-ci se retira de guerre lasse, ne sachant trop s'il avait affaire à un aliéné ou à un révélateur timoré, et c'est par lui que la sollicitude des ministres avait été mise en émoi, sollicitude que Lalaké avait eu la présence d'esprit de déjouer, comme nous l'avons vu, dans sa scène avec le roi.

(*A continuer.*)

Vente à l'encan de Marchandises Sèches.

Les acheteurs sont invités à assister à la vente par catalogue de Marchandises Sèches, par Henri Peychaud & Co qui aura lieu aujourd'hui 19 novembre à 10 heures, à leur magasin d'encan No 22, rue de la N. Levée entre Douane et Bienville, où un bel assortiment sera offert et les conditions seront libérales.

Vente à crédit d'un bel assortiment de Linge fait, Chemises, Souliers, Chapeaux, &c, &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne à la vente de linge fait, chapeaux, souliers, etc. etc., qui aura lieu, à des conditions avantageuses, aujourd'hui, à dix heures du matin, au magasin de J. B. Bische & Co, No 77, rue de Chartres.

Pour les détails, voir aux avis.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 18 NOVEMBRE.

Le marché au coton a été calme aujourd'hui. La demande a été assez bonne, mais à des prix que les détenteurs n'ont pas voulu accepter. Les ventes ne se sont élevées, par conséquent, qu'à 4,500 balles. Les acheteurs semblent attendre des nouvelles plus récentes de l'Europe :

Inférieur,	8— @ 8¼	Fair	10¾ @ 10⅞
Ordinaire,	8¾ @ 9—	Fully fair.	11—@ —
Middling,	9¾ @ 9¾	Good Fair.	11¾ @ —
Good-Middl.	9⅞ @ 10—	Good and fine,	11¾ @ —
Middling fair,	10⅛ @ —		

On a appris aujourd'hui une vente de 500 boucauts de tabac qui a eu lieu il y a quelques jours.

Le sucre a été en bonne demande, et il s'est traité 650 boucauts de 4 @ 4¾ cts le fair @ fully fair—1,500 barils de mélasse ont été achetés de 23¼ @ 24 cts le gallon, ce qui est encore une diminution. La plus grande partie des opérations a eu lieu à ce dernier prix.

Le marché à la farine a été animé et il s'est vendu 4,500 barils, principalement de St-Louis à $4 50. Les marques extra rapportent de $4 75 @ $5.

Environ 3,000 sacs de mais ont été pris à 60 cts le bois. La plus grande partie de ce mais était de la nouvelle récolte. L'avoine rapporte de 40 @ 41 cts le boisseau de St-Louis.

Le marché aux comestibles n'a pas changé. Le mess porc se vend $19 50 en détail. Le jambous languissant; quelques ventes de plats-côtés ont eu lieu à 8 cts.

Il ne s'est pas vendu de graisse.

Nous avons remarqué de petites transactions de whiskey de 19¼ @ 20¼ cts le gallon.

Un chargement de 4,800 sacs sel du Liverpool, dont un quart fin, a été acheté 73 cts. Il est arrivé aujourd'hui un chargement de 13,000 boisseaux sel des îles Turque.

800 sacs de café Rio ont rapporté 9 cts la livre.

Il s'est traité 50 sacs de toile d'emballage de l'Inde à 10¼ cts la yarde.

Le change est ferme; la demande est bonne pour l'étranger et les Etats-Unis :

Sterling, 107¾ @ 108¼. France, 5f. 30 @ 5fr. 20.

Traites sur New-York, à 60 jours, de 2¼ @ 2¾ p. c. d'esc. Checks sur New-York, 1 @ 1¼ p. c. d'esc.

Le fret est très ferme. Un navire a été frété pour Liverpool à ⅝ d.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

New-York, 17 novembre.

Le *Black Warrior* annonce que quand il a quitté la Havane il se trouvait dans le port deux vaisseaux de guerre, y compris le steamer anglais *Highflyer,* deux corvettes anglaises et trois frégates de guerre français. Il n'y avait pas un seul navire de guerre américain dans la baie, et tout le monde a été frappé de cette circonstance.

Les autorités sont déterminées à interdire au *Crescent City* l'entrée du port de la Havane.

Le Republic et George Law.

Washington, 17 novembre.

Le *Republic* de ce matin publie un long article en réponse à George Law, qu'il accuse d'intentions hostiles et auquel il adresse le reproche de vouloir provoquer une guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne. Le journal officiel déclare que l'opiniâtreté que M. Law a mise à envoyer M. Smith à la Havane ne peut être considérée que comme une tentative indigne de forcer la main au capitaine-général, et d'obtenir que celui-ci abandonnât la position qu'il avait eu le droit de prendre et qu'il avait maintenue dès le principe.

L'article se termine par l'assurance que le président ne manquera pas de revendiquer les droits du commerce et ceux des citoyens des Etats-Unis, comme aussi de protéger ceux de ces derniers qui visiteront l'île de Cuba; mais qu'il n'est pas disposé à mettre en doute le privilège réclamé par les autorités de l'île d'interdire l'entrée du port au payeur Smith.

Le Republic considère cependant le refus des autorités de Cuba de laisser débarquer les malles et les passagers du Crescent City comme un acte que rien ne saurait justifier et comme hostile au gouvernement et au pays.

Rivière de l'Ohio—Steamboats.

Pittsburg, 17 novembre.

Il y a à peine en ce moment quatre pieds d'eau dans le canal et la rivière baisse.

Cincinnati, 18 novembre.

Le niveau de la rivière est tombé ici de 15 pouces dans les dernières vingt-quatre heures.

Louisville, 17 novembre.

Les steamers Monticello et Général Scott sont partis pour la Nouvelle-Orléans. L'Eclipse doit partir samedi prochain. Le Midas et le Clifton sont arrivés de la Nlle Orléans.

Le niveau de la rivière continue à baisser. Il y a dans le canal 6 pieds 4 pouces d'eau. Le temps est froid.

Elections de la Pennsylvanie et du New Jersey.

Philadelphie, 17 novembre.

La majorité officielle de Pierce dans la Pennsylvanie est de 19,400 voix. Sa majorité officielle dans le New Jersey est de 5,750.

Incendie.

New York, 17 novembre.

Un incendie a éclaté ce matin à Corporation, dans cet Etat et a réduit en cendres la vaste fabrique de papier de MM. Todd & Brother.

Mouvement des steamboats.

Vicksburg, 18 novembre.

Les steamboats dont les noms suivent ont passé aujourd'hui devant ce port.

Le Western World allant à la Nlle Orléans à 2 heures après midi.

Le J. M. Miles " à 4 1/2 heures P. M

Le Fulton, " à

Le Fulton se rend également à Mobile.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Mary Crocker, Crocker, Boston
Bark Junie, New-York
Barque Saragossa, Marter, Philadelphie
Brick Daniel, Ratt, Trieste
Goelette Panama, Stewart, Corpus Christi
Bernard, Blume, Brazos
H L Scranton, Nerrill, Brazos Santiago

Arrivés Hier.

Navire Nathan Hanau, Holmes, de Liverpool
Goelette Maria, Maria, Malaga
Star, Parker, de Corpus Christi

STEAMBOATS

Mohican, Irwin, Memphis—coton, &c.
Daniel Bailey, Wilson, Donaldsonville—mélasse, sucre.
J T Doswell, Hubbs, de la Côte—sucre, mélasse, &c.
Saxon, Downs, Covington—coton.
New Latona, Hooper, Bayou Sara—coton.
R M Jones, Aikin, Shreveport—coton, &c.
Music, Bowell, Donaldsonville—sucre, mélasse, coton.
Mohican, Irwin, Memphis—coton, &c.
Joseph Landis, Owings, d'Alton.
Falcon, Blanks, St. Louis—viande salée, patates, pommes, farine, &c.
Lexington, Mather, Louisville—pommes, patates, choux, avoine, beurre, fromage, suif, bœufs, coton, lard, viande salée, &c.
Compromise, Cooper, Louisville—lard, porc, patates, pommes, avoine, papier, &c., &c.
H M Wright, Clark, Louisville—tabac, whiskey, &c.
E D White, Elliott, Bâton-Rouge.
Arkansas, Hart, Fort Smith.
J. S. Chenowith, Chenowith, Cincinnati—viande salée, lard, pommes, avoine, farine, beurre, fromage, suif, salé, &c.
Palmer, Kay, Natchitoches—coton, sucre, mélasse.

Ports Etrangers.

Par le steamer Humboldt.

Havre, 21 octobre—Chargeant pour la Nlle-Orléans, Venice, Plagg, partant sous peu; Wm Nelson, Cheever, du; Caroline Nesmith, Salsbury, partant le 1er novembre; arrivé, 20 octobre, John Parker, Williams de la Nlle-Orléans.

Portsmouth, 22 octobre—Arrivé, Columbia, Hagedorn, de Londres pour la N-Orléans.

A la hauteur de Douvres, 24 octobre—Rome, Gross, de Londres pour la N-Orléans.

Deal, 25 octobre—Arrivé, Macedonia, Preble, de Londres pour la N-Orléans.

Liverpool, 25 octobre—Arrivé, Warbler, Westcott, de la N-Orléans; Polar Star, Pierce, du [illegible] Marathon, pour la N-Orléans.

Leith, 19 octobre—Juana, Edington, arrivé de la Nlle-Orléans.

Brême, 18 octobre—Arrivé, Oldenburg, Menke, de la Nlle-Orléans.

Newport, 24 octobre—Arrivé, Allianz, Littlefield, de Londres pour la N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Bayou Sara	New Latona	Hooper	[illegible]
Donaldsonville	Mary Foley	Dalton	[illegible]
Plaquemines	T Doswell	Hubbs	[illegible]
Covington	Saxon	Downs	[illegible]
Mobile	Florida	Bigelow	[illegible]
Cairo	Delaware	Baker	[illegible]
Kentucky Bend	Fresh Lyon	Ashbury	[illegible]
Cincinnati	J S Chenowith	Chenowith	[illegible]
St Louis	Joseph Dennis	Brown	[illegible]
Louisville	Lexington	Mather	[illegible]
Rivière Arkansas	Georgia	Smith	[illegible]
Memphis	Osceola	Burdett	[illegible]
St-Louis	Atlantic	Bodington	[illegible]

PROCESSION DES ODD-FELLOWS

Dédicace de la Loge des Odd-Fellows,

LUNDI 22 NOVEMBRE 1852.

LES Loges, Encampements, &c., s'assembleront à leurs Loges respectives, à 9 heures du matin, et, sous la direction des Marshalls respectifs, se rendront à la place Lafayette pour 9 1/2 heures. Le cortège s'organisera sur la rue St-Charles et se composera de sept divisions.

PREMIÈRE DIVISION. Sous la direction de Josiah Cole et P. A. Shaw, assistans du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, s'organisera sur la place Lafayette côté nord, s'appuyant sur la rue St-Charles. Loge Pacifique No 28, Loge Columbus No 24, Loge Alleman No 25, Loge Indépendante No 23.

DEUXIÈME DIVISION. Sous la direction de Edward Barnett et William Dehon, assistans du Grand Marshal, et composée des Loges suivantes se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas en face de la première division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles. Loge Magnolia No 32, Loge Covenant No 12, Loge l'Etoile Polaire No 19, Loge des Templiers No 16.

TROISIÈME DIVISION. Sous la direction de B. Maglone et E. Edgar, assistans du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas en face de la deuxième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles. Loge du Delta No 15, Loge Howard No 13, Loge de l'Espérance No 14, Loge Commerciale No 12.

QUATRIÈME DIVISION. Sous la direction de A. W. Jourdan et Henry Damron, assistans du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas en face de la troisième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles. Loge d'Orléans No 11, Loge Jefferson No 9, Loge Teutonia No 10, Loge du Croissant No 8.

CINQUIÈME DIVISION. Sous la direction de O. Anfoux et Daniel Wheeler, assistans du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas de la quatrième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles. Loge de l'Union No 6, Loge de la Louisiane No 1, Loge de Washington No 2. Membres de l'Ordre des juridictions étrangères et des Loges inférieures de la même juridiction. Loges de la Degré.

SIXIÈME DIVISION. Sous la direction de Joseph Etter et J. Fuda, assistans du Grand Marshal, se composant des Encampements suivants, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas de la Cinquième Division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles. Encampement de la Pêcheur No 2—Encampement Magnolia No 3. Encampement Lafayette No 7—Encampement Hobah No 3. Encampement La Salle No 6—Encampement Wildey No 1.

Grand Encampement de la Louisiane.

SEPTIÈME DIVISION. Sous la direction de S G. Risk, E. Sampson, et J. F. Gruber, assistans du Grand Marshal, se composant des Grandes Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas de la Sixième division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles. Orateur du jour et Chapelain de la Grande Loge. Grande Loge de la Louisiane—Grande Loge des Etats-Unis.

Ordre de la Procession.

Le cortège s'organisera comme suit :

PREMIÈRE DIVISION. G. W. Race, Grand Marshal. Henry Ferno et C. H. Churchill, aides du Grand Marshal. Josiah Cole et F. A. Shaw, assistans du Grand Marshal. Musiciens. Loges composant la Première Division.

DEUXIÈME DIVISION. E. Barnett et William Dehon, assistans du Grand Marshal. Loges composant la Deuxième Division.

Troisième Division. B. Maglone et E. Edgar, assistans du Grand Marshal. Musiciens. Loges composant la troisième Division.

QUATRIÈME DIVISION. A. W. Jourdan et Henry Damron, assistans du Grand Marshal. Musiciens. Loges composant la Quatrième Division.

CINQUIÈME DIVISION. O. Anfoux et Daniel Wheeler, Assistans du Grand Marshal. Loges composant la Cinquième Division.

SIXIÈME DIVISION. Joseph Etter et J. Fuda, Assistans du Grand Marshall. Musiciens. Encampements composant la Sixième Division.

SEPTIÈME DIVISION. S G Risk, E Sampson et J. F. Gruber, Assistans du Grand Marshall. Musiciens. Grandes Loges composant la Septième Division.

Itinéraire du Cortège

Le Cortège suivra la rue St Charles jusqu'à la rue Julie, la rue Julie à la rue du Camp, la rue du Camp à la rue St Joseph, puis descendra la rue St Joseph jusqu'à la rue Carondelet, les rues Carondelet et Bourbon jusqu'à la rue d'Orléans, la rue d'Orléans à la rue des Remparts, la rue des Remparts à la rue du Canal, la rue du Canal à la rue du Camp, et la rue du Camp à la Loge des Odd Fellows où le Cortège se fera [illegible]

Le Grand Marshall et ses aides se [illegible] [illegible]

Par ordre du Bureau des Directeurs : G W RACE, Grand Marshall.

19nov—3t

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 21 Novembre,

Ouverture de la Saison.

DEBUTS DE

MLLE MARGUERITE, jeune première ingénuité. M. LUDOVIC, jeune premier amoureux.

La MARRAINE, Vaudeville en un acte.

Le Protégé, Vaudeville en un acte.

CROQUE-POULE, Vaudeville en un acte.

Les Anglais en Voyage, Vaudeville en un acte.

On commencera à 6 heures et demie.

LUNDI, 22 Novembre.

DEBUT DE

M. BORDAS, fort 1er. ténor.

LA REINE DE CHYPRE, Grand opéra.

PALAIS FLOTTANT DE SPALDING & ROGERS.

SERA ouvert pour quelques jours, au pied de la rue du Canal, **Lundi, 15 novembre, avec la troupe régulière du Palais Flottant, jointe à la grande troupe de l'Est,** qui vient d'arriver à bord du bateau à vapeur Fairy.

Les portes s'ouvrent à six heures un quart. Les Représentations commencent tous les soirs à sept heures un quart.

Représentations tous les Dimanches à midi. On peut se procurer des places, tous les jours, en s'adressant au trésorier, au bureau. 15nov

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Pomarédé est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée :—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chacun. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir. 12 nov

MODES ET CHAPEAUX.

L. DINOCHE, 30, rue de Chartres, encoignure Douane.

A l'honneur d'informer les dames qu'il vient de recevoir par le navire Belle-Assise, du Havre, un grand assortiment de chapeaux de dames, lingeries, manteaux et articles confectionnés en tous genres, soieries et articles de fantaisie grande nouveauté. Il fixera l'ouverture de ses marchandises par un nouvel avis. 18 nov—3

No 118, rue du Canal, ENTRE BOURBON ET DAUPHINE.

Mme MARCHAND

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir un joli choix de chapeaux et d'articles de modes les plus nouveaux, et ne craint aucune comparaison avec les autres magasins de la ville; elle saisit cette occasion pour remercier les dames de la préférence qu'elles lui ont accordée jusqu'à ce jour, espérant, par le soin qu'elle apportera à la confection des chapeaux et des articles de fantaisie qui sortent de sa maison, voir augmenter sa clientèle, qu'elle s'efforcera de satisfaire complètement sous le rapport du bon marché, du goût et de la fraîcheur. Mme Marchand se fera un devoir de remplir fidèlement et avec promptitude les commandes qui lui seront faites. 18 nov—6 f

Mme GERBER, Encoignure Royale et Toulouse,

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et des environs, qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France et qu'elle recevra encore par le steamship Wm Penn, parti le 5 novembre de New York

Un assortiment complet de **Modes et Nouveautés** consistant en Chapeaux, Capottes, Coiffures, Dentelles, Fleurs, Gants de peau et de soie, Lingerie de Paris, Manteaux et Mantelets, ainsi qu'un grand choix d'articles de fantaisie.

Les soins mis dans le choix de ces articles achetés dans les meilleures maisons de Paris, lui permettent d'espérer que toutes les Dames de sa nombreuse clientèle voudront bien lui continuer la bienveillance qu'elles lui ont accordée jusqu'à ce jour. 18nov

34, rue de Chartres, encoignure Douane.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

OLYMPE

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un bel et riche assortiment de modes et nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris, consistant principalement en chapeaux, capottes et coiffures de la plus haute nouveauté. Robes de soie Bayadère et Allemande, grande nouveauté; Robes en or et argent. [illegible] Manteaux, Page et Charles-Quint, Chales [illegible] 6 novembre.

OLYMPE ayant mis tous ses soins dans le choix de toutes ses marchandises, ose espérer que les dames voudront bien l'honorer de leur visite. 4 nov

M. et Mme ANGELINA, Danseurs connus, apprendront ce l'hiver LA PURITANA, nouvelle danse de la Nouvelle Orléans, par la grâce et son élégance.

Maison à Louer.

A LOUER—Une maison, ayant magasin au rez-de-chaussée, située rue Toulouse, entre Chartres et Levée, No 22.

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à M. JEAN BAPTISTE MONIER, Fondeur. 15nov

Jouets et articles de fantaisie.

E. LUSSAN,

Rue Royale, No 102, près l'encoignure Conti,

PRÉVIENT sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de fantaisie, telles que lingerie, broderies pour dames, porte-monnaies pour hommes et dames, coffrets en porte pour [illegible]

Jouets d'enfans de toutes sortes, qu'il offre à vendre au plus bas prix.

Mme LUSSAN

Prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE BALS pour hommes et pour dames, qu'elle offre à louer particulièrement pour bals de société, aux prix les plus modérés.

BRODERIES en or et en argent.

Mme Lussan se charge aussi, sur commande, de broderies en or et argent, etc. etc., 15 nov—3m

Forge à vendre pour cause de départ.

LE soussigné offre à vendre son établissement de maréchal ferrant et de forge, situé rue Casacalvo, à quelques pas de distance de la rue de l'Esplanade; cet établissement a une forte clientèle. Il offre aussi un jeune nègre forgeron et maréchal ferrant, excellent sujet; ainsi que le terrain et les édifices. Pour les conditions qui sont très avantageuses, s'adresser sur les lieux à JEAN BERTRAND MONTANE'. 13 nov

Café à vendre.

CE beau Café situé rue Royale No 27, en face de la Poste, est à vendre pour cause de maladie. S'adresser à D. GUNIATH. 18nov—6

MADAME E. FOURNIER, 99, RUE BOURBON, 99, Entre Canal et Douane.

VIENT d'ouvrir un salon de Modes, lingerie et articles divers, pour dames. 20oct—3m

Société.

NOUS avons formé ce jour une société sous la raison de Lapeyre et Bujac, pour les affaires de commission sur place.

J. M. LAPEYRE, M. J. BUJAC.

Nlle-Orléans, 1 nov—3mois

Garde-magasin demandé.

ON demande un garde-magasin. On donnerait la préférence à un nègre. S'adresser au No 25, rue Tchoupitoulas. 4nov

JULIUS JAENNE, Papetier et Relieur,

A transporté son magasin au No 250, rue Bienville. L'ouvrage qui lui sera donné sera fait, comme par le passé, avec soin et promptitude. 24 nov—20f

LIBRAIRIE DE LELIEVRE, 210, rue Royale.

A VENDRE, une collection de 121 bustes d'hommes célèbres.

Ces bustes sont d'une parfaite exécution et peuvent être considérés comme modèles dans le genre.

L'almanach de Lelièvre, pour l'année 1853, est prêt à être livré aux acheteurs en gros et en détail.

Cet almanach est recommandable par l'exactitude de ses calculs et la justesse de ses indications.

Malgré l'augmentation des matières qu'il contient il ne se vend cette année que 25 le cent. 6nov

Bon marché! bon marché!

LIQUIDATION SANS RESERVE!

SUR le point d'entreprendre une autre branche de commerce, le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a pris la détermination bien formelle de liquider dans le plus bref délai.

Il offre donc tout son stock de marchandises **AU PRIX COUTANT!** en gros et en détail, soit pour du comptant, soit pour de bons billets.

Son stock comprend entr'autres les articles suivants : Broches, Pendants et Boutons d'oreilles, Epinglettes, Boutons de chemise, Bagues, &c.

En brillants :

Un bel assortiment de BIJOUTERIE FINE, comprenant Broches, Boucles d'oreilles, Bracelets, Epingles, Médaillons, Bagues de toute espèce pour dames et pour hommes, Chaînes d'or, Tabatières d'or et d'argent, Dés d'or et d'argent, Porte plumes et Porte mines en or et en argent, Parures complètes en perles fines et en pierres précieuses. Objets d'ARGENTERIE, et un joli choix d'articles de fantaisie et de goût, en porcelaine, marbre et bronze, dont l'énumération serait trop longue.

Le soussigné invite toutes les personnes qui ont à faire des achats dans ce genre à venir juger par elles-mêmes; elles seront à même de faire de bons marchés.

Un escompte libéral sera alloué aux marchands de la ville et de la campagne.

G. BEDON, 123, rue Royale, près de l'encoignure St-Louis.

16 nov—15f

MAISON D'ENCAN ET DE COMMISSION,

No 22, rue de la Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.

LES soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont établi en cette ville une maison d'encan et de commission sous la raison de Henri Peychaud & Co.

Ils se chargeront de la vente à l'amiable ou à l'encan de toutes espèces de marchandises, propriétés, esclaves, cotons, sucre, etc.

Ils se sont adjoint M. C. Samory, encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, qui se chargera et s'occupera de toutes les ventes à l'encan.

Des avances libérales seront faites sur consignations, et les billets reçus pour ventes à terme escomptés à des conditions raisonnables.

HENRI PEYCHAUD, THEODORE DUREL.

15 nov—5f

Collège de la Nouvelle-Orléans et de Mandeville.

CETTE institution a été fermée pour cause de maladie. Avis sera donné pour la rentrée des classes. FELIX McMANUS, Principal. 15 nov—3f

Volé—Le soussigné est entré, mercredi soir le 3 novembre, à l'hôpital Luxembourg, situé sur les Champs-Elysées. Il avait sur lui, dans un portefeuille, deux cents piastres en billets de banque et environ soixante piastres dans un porte-monnaie.

Lorsqu'il est sorti de l'hôpital, jeudi soir le 11 de ce mois, ces deux cents piastres en billets de banque avaient disparu, et malgré toutes les recherches on n'a pu les retrouver.

Nouvelle-Orléans, le 13 novembre 1852. JH ATH REBATTU. 15nov—10f

COLLEGE JEFFERSON.

LES classes de cette institution sont maintenant organisées pour l'hiver. Les parents qui ont l'intention de faire suivre à leurs enfants les cours de cet établissement sont invités à les envoyer au commencement de la saison. Les élèves sont invités à rentrer le plus tôt possible.

M. TECHIARD, attaché depuis longtemps à l'établissement, est parti de France et reprendra l'exercice de ses fonctions dans les premiers jours de novembre. 27oct—30

INSTITUTION GOUBAULT, No 184, rue Toulouse.

M. et Mme BOURSIER, successeurs.

A PARTIR du 1er octobre dernier, l'institution a passé sous la direction de M. et Mme Boursier.

Les familles sont invitées à venir visiter l'établissement qui ne laisse rien à désirer. 15nov—6m

COURS DU SOIR POUR LES OUVRIERS.

INSTITUTION GOUBAULT.

No 184, RUE TOULOUSE.

M. ET MME BOURSIER, SUCCESSEURS.

LES ouvriers qui désirent apprendre surtout la langue anglaise sont prévenus que de 7 à 9 heures du soir, il est, à partir de ce jour—ouvert un cours d'anglais, de français et d'arithmétique.

Prix : quatre piastres par mois payable d'avance. 15nov—6m

L'Académie d'Ecriture et de tenue des livres de Dolbear, 56, rue Canal, fondée en 1832, est ouverte de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

N. B. Les jeunes gens qui sortent de cet établissement sont recherchés par les marchands &c; et bien que 200 ou 300 élèves par an y prennent des leçons, ils remplissent tous aujourd'hui des emplois lucratifs. Classes particulières pour les dames.

A vendre : Science calligraphique de Dolbear. RUFUS DOLBEAR, 56, rue Canal. 1nov

TRAITES SUR BORDEAUX—A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85, rue St-Louis. 15nov

SARDINES A L'HUILE—40 caisses de 50 1/2 boîtes sardines A. Canaud, La Rochelle, 40 caisses de 100/4 boîtes, même marque, en débarquement du navire Vermont, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 17 et 19 rue St-Louis. 15nov

VINS fins en caisses, de la maison Barton & Guestier, comme suit :

Caisses de	12	bouteilles	St Julien
"	12	"	Batailly, 1844
"	12	"	Beychevelle, 1844.
"	12	"	Léoville.
"	12	"	Château Margaux.
"	12	"	Lafitte, à vendre par

EUG ROCHEREAU & Co. 17 et 19, rue St Louis. 15nov

EN MAGASIN ET A VENDRE—50 pipes vin Catalan; 100 barils vin blanc Haut-Sauterne; 300 caisses vin Château Bel Air; 250 caisses vin Haut-Sauterne, 1849; 20 barriques Margaux, 1846; 60 1/4 et 1/8 eau de vie de différentes marques, de pierre; 125 barillets d'[illegible] de Bordeaux; 120 caisses abricots; 300 caisses saisons; 30 caisses huile d'olive [illegible] LANATA, GANDOLFO & Co. 9 et 10, Jefferson

EN débarquement du navire Vermont, de Bordeaux : 300 caisses cerises à l'eau de vie, 100 " sardines à l'huile en 1/4 et 1/2 boîtes, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 et 10 rue Jefferson. 9nov

ATTENDU prochainement par les navires Elizabeth & Wolfe, de Bordeaux : 1000 caisses vin rouge bon ordinaire, 200 " 1/2 bouteilles, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 9—10 Jefferson

A VENDRE au débarcadère à l'arrivée du Louisiana, de Gênes : 300 paniers huile d'olive de 24 onces, 231 caisses pâte vermicelli. Par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 et 10, Jefferson. 15nov

EN débarquement du navire Vermont, de Bordeaux : 60 barriques vin rouge ordinaire; 10 caisses marasquin à bouteilles, à vendre par FERROS FRERES, 247 et 249 rue Royale enc. Dumaine. 16nov

CHAMPAGNE—100 paniers Heidsieck, en débarquement du navire Germania, de New-York, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 1nov

CHAMPAGNE—50 paniers Schreider, grandes et demi-bouteilles, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 11 nov

CHAMPAGNE—100 paniers Comte de Montbrun, du Havre, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 11 nov

VIN DE BOURGOGNE—50 caisses chambertin grandes et demi-bouteilles, en débarquement du navire Robert Kelly, venant du Havre, et à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 11 nov

CIGARES de la Havane—48,000 Regalias, en débarquement du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, Importateur. No 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 8nov

GENIEVRE—5 pipes genièvre de Hollande de la marque Cloche, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis. 8nov

SALAISONS de Marseille—150 caisses olives Verdale, 50 do câpres, 50 caisses cornichons à l'estragon, 50 caisses anchois à la mesure en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 8 nov

A. HERNANDEZ, RUE ROYALE No 422, Au-dessous de l'Hotel Saint Louis.

POSSÈDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleurs cigares de la HAVANE. Son vaste assortiment le met à même de pouvoir contenter tous les goûts, et les cigares qu'il importe jouissent de la plus grande vogue parmi les amateurs de bon tabac. Aussi il a un assortiment de cigarettes véritables de la Havane et des meilleures marques. Tabac en carrottes, &c A. HERNANDEZ, rue Royale, au-dessous de l'hotel St Louis. 26 fev

VIN de Bordeaux et de Marseille.—50 barriques vin rouge Bordeaux bon ordinaire, 25 barriques vin rouge Marseille Bethfort, 5 barriques Ste-Marguerite pour famille, 20 barils vin blanc Haut-Sauterne, 150 caisses vin rouge et blanc, en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD. 46, Vieille Levée. 8 nov

VERMOUTH—100 caisses vermouth La Noilly Fils & Co., 100 caisses vin muscat Frontignan, en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 46 Vieille Levée. 8 nov

Pruneaux ! Pruneaux !

40 Caisses pruneaux en paniers, reçus et à vendre par BERNARD TURPIN, No 30, rue Vieille Levée. 4nov

Esclaves à vendre.

UN grand choix d'esclaves de la Virginie et du Maryland est offert en vente au coin des rues Esplanade et Moreau. Les esclaves ont été achetés avec soin; ils viennent d'arriver et se trouvent en tous points les acquéreurs.

WALTER L. CAMPBELL, Ancien établissement de Slatters. 1 nov—6m

CIGARES de la Havane—En débarquement de la barque Milaudon—178,400 Regalias, Millar et Veguaros, de différentes marques et en magasin. 30,000 des différentes manufactures de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 30 oct

CAFÉ de la Havane—50 sacs en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 30oct

CHANGE sur la Havane—Traites à vue, pour n'importe quelle somme par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 30 oct

A VENDRE en débarquement du brick Louise Otto, de Bordeaux : 35 barriques vin rouge Montferrant, 50 barils vin blanc Haut Sauterne. J. N. CURIEN, Enc. Condé et Dumaine. 30oct

EN débarquement du navire Pyramid, arrivé du Havre : 4 tonneaux fromage de Gruyère nouveau, à vendre par J. N. CURIEN, Enc. Condé et Dumaine. 30oct

AVIS—Deux bons ouvriers FERBLANTIERS, parlant français, trouveront de l'emploi rue de la Douane, No 83. 27 oct

Avis aux Distillateurs.

A VENDRE—Deux superbes foudres de la contenance de 200 gallons chaque. Ils sont neufs et ont été fabriqués en France. par P. BOYER FRERES, Enc. Moreau et Mandeville, 3e District. 29 oct

A VENDRE en magasin :—40 barriques vin rouge Médoc, 50 do bon ordinaire, 15 barils vin blanc Haut-Sauterne, 25 do Malaga doux, 25 octaves cognac St-Georges, 6 pipes Louis Leibertou & Co vieux, 100 bouteilles cachet distingué, 100 caisses vin blanc Haut-Sauterne, 100 do vin rouge, brandy, rum, gin, etc. P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville.

Attendu incessamment de Bordeaux par le navire N. Wolfe. 141 barriques vin rouge Montpellier & Bonne. 29 oct

Burlaps, Hessians et Osnaburgs.

EN débarquement des navires Mountaineer et Sir Hinks, venant de Liverpool : 4 balles de 40 pouces Burlaps, 6 do de 42 do do, 3 do de 40 do hessians, 4 do de 24 do toiles d'emballage, 4 do de 24 do toile de Russie pour draps, à vendre par G. B. GRAHAM, 96 rue Gravier. 29 oct—12

Marchandises sèches pour le marché Mexicain.

14 BALLES toile impériale, première qualité; 6 caisses de plaids de toile; 12 caisses 7/8 draps à la marine; 6 do 4/4 calicots de toile; 4 do mouchoirs de poche de Venise; 4 balles toilings de couleurs assorties; 4 do [illegible]; 4 caisses [illegible]; 6 do [illegible]; 12 do cotonnades croisées bleues, à vendre par G B GRAHAM, 96 rue Gravier. 29 oct—12

Mme L. CLARET, Modiste, Reçu par la Société de Paris No 176, RUE BOURBON, Entre Toulouse et St-Pierre.

EN magasin et à vendre par le soussigné : 60 barriques vin rouge (Bordeaux), 15 barriques bon rouge Château Lafitte, 10 do do, 10 barils Porto (ordinaire), 10 do do (F. Bernard). BADAU DUTREIL, 25, rue St-Louis. 16 nov

E [illegible]

Salle de Concerts et Salon de Lectures. MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon accoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les cas dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier, No 166, rue St Charles. 5oct—5m

A Louer—Quatre grands et beaux appartements au premier étage, avec balcon, rue St-Louis No 20. S'adresser dans le magasin au-dessous, à F. BOURMIER. 21 oct

DEPOT DE DRAP DE BILLARD Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours au plus grand complet cet assortiment.

Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 8oct

LES YEUX.

C. DUHAMEL, opticien, Rue de Chartres, 66,

VIENT d'arriver d'Europe avec un grand assortiment de lunettes et de verres pour toutes les vues. Il assure que toutes les personnes faisant usage de lunettes ou qui ont les yeux affaiblis, trouveront chez lui des verres d'une qualité parfaite, dont l'emploi leur produira une grande amélioration dans la vue. Ses montures sont très variées et du plus grand goût. Lunettes d'acier, âmes comme des cheveux, dites microscopiques; lunettes d'or, élastiques, très légères, et tout ce qui se fait de plus nouveau et de plus élégant en LORGNONS et LORGNETTES JUMELLES de nouveaux modèles, très riches, et toutes sortes d'INSTRUMENS D'OPTIQUE. Ses VERRES DE LUNETTES, fins, de Paris, périscopiques, concaves et convexes, blancs et de couleur; les verres en cristal d'Ecosse ou en flint-glass, sont garantis aussi ce qui se fait de plus en et de meilleur goût, en or, argent doré, écaille, buffle, &c. BOUSSOLES en or et argent doré, pour breloques, ainsi que des Lorgnettes et Thermomètres Tran Pierre, aussi pour breloques, du travail le plus délicat. INSTRUMENS D'ARPENTAGE: Théodolites, Graphomètres, Boussoles, &c. Microscopes très variés et très forts. Longues-Vues de marine et de terre, Jumelles de marine. Longues Vues pour mesurer les distances. Boîtes de compas, depuis $2 jusqu'à $80. Balances de pharmaciens et pour peser l'or. INSTRUMENS DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE; Baromètres et Thermomètres de toutes sortes, pour les sucres et de mesure, riches et ordinaires, Hygromètres de Saussure, en cuivre, et Capucins. Machines électriques à plateau, pour écoles, et Piles galvaniques de Grove et de Bunsen. Pèse-Liqueurs de toutes sortes, en verre et en argent. Modèles de machines à vapeur, en cuivre. Manomètres, Sabliers, Règles divisées. Mesures américaines, Roulettes et Planètes, Mètres, Pers aimantés, LANTERNES MAGIQUES et Fantasmagories de toutes dimensions, avec un grand assortiment de Tableaux. Etuis de lunettes de fantaisie et ordinaires, en gros et en détail; Diamans de vitriers, &c., &c., &c. Lunettes en argent, acier, germain silver, en gros, pour les marchands de la campagne, ainsi que des verres par douzaines.

Toutes les réparations d'instrumens sont faites avec le plus grand soin et à un prix raisonnable.

On change les verres de lunettes. 2 nov 3 m

FASHIONABLE STORE.

Encoignure des rues St. Charles et Commune,

J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il a reçu par les steamers Washington et Franklin, un riche assortiment de CASIMIRS couleurs, haute nouveauté, tels que :

Casimirs ombrés à carreaux, à raies et unis, forts, demi forts et légers; do casimirs velours, article nouveau; do pyramidal bombé.

Le plus bel assortiment de Gilets tels que :

Velours riche, ombrés à carreaux et unis, do peluche, cachemire, soie couleur brodée et brochée, soie noire, unie brochée et brodée; satin noir; do blanc uni et broché, do lamé or et argent, do moiré pour bals et mariés.

Cravates et écharpes assorties aux gilets et pantalons, 150 douzaines chemises toiles extra fines; chemises de santé en flanelle crusée, garanties ne pas rétrécir; caleçons tricot do, toile, draps noir et couleur de toutes sortes.

Casimir noir uni, do rayé, do guilloché, Robes de chambre Pompadour.

Incessamment attendu les paletots boulevards; Habits, redingotes, jaquettes et vestes.

Et enfin pour trouver pour pantalons et tous autres objets pour gilets trouveront à s'employer immédiatement. Inutile de se présenter s'il n'est pas bien recommandé. J. DUCOURNAU 10 nov

Changement de magasin.

THOMAS C. PAYAN & Co ont transporté leur magasin du No 10 rue du Canal, Pudding Row au No 74, rue du Canal à trois portes de la rue de Chartres et du même côté de la rue, dans le magasin ci-devant occupé par MM. Slocum et Co., et qui se trouvait sapé avant le Waverley House. C'est le quatrième magasin à gauche en quittant la rue de Chartres et en se dirigeant vers le fleuve. 5 oct—1m

LEÇONS PAR M. JEGOU.

Bacheliers ès-lettres et ès-sciences mathématiques, RUE ST-PIERRE, No 85, ENTRE ROYALE ET BOURBON, CHEZ LE MARCHAND DE MEUBLES. Résidence, Maison Desrayaux. nov16—1m

Demande d'ouvrières en robes.

PLUSIEURS bonnes ouvrières trouveront de l'occupation en s'adressant chez Madame Ferret, No 71 rue Royale, au premier. 4 nov

A louer pour la saison.—La SALLE DE BAL DU VERANDAH, située encoignure Commune et Orléans. S'adresser sur les lieux. 15nov—6f

A LOUER

UNE belle résidence rue Bourbon, avec un bureau attenant, actuellement occupé par M. L. Millaudon. A louer pour le 1er novembre 1852. S'adresser à ABAT & GENERES, 54 rue Royale. 24sept—6m

M. ET MARC donne des leçons de langue et de littérature françaises, de mathématiques, &c. Comme principal de collège en France il a longtemps dirigé des éducations. Il prépare particulièrement des jeunes gens destinés à une profession élevée, et des personnes qui se destinent à la profession à s'en mettre à la portée des belles lettres.

On trouver son adresse chez M. Louis Dufau, principal du collège de la Louisiane, et chez M. Delenax, marchand de papiers, rue de Chartres, entre St Louis et Conti. 7 sept—6m

TERRE A VENDRE.—Un lot de terre au côté ouest du fleuve, paroisse de St Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 33 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 16 arpents plus ou moins de face, sur 40 arpents plus ou moins de profondeur; excellent terrain et qualité de terre, située de rapport de terre en mesurant 368 acres. Environ 253 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane. Hy. PEYCHAUD, Caissier pro. tem. 1sept

A VENDRE en débarquement du navire Atlas, du Havre : 100 paniers champagne Jenny Lind, en bouteilles et demi-bouteilles. 50 caisses vin rouge Chambertin, en bouteilles et demi-bouteilles, par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis, près Royale. 17 nov

A VENDRE en débarquement du navire Annapolis, du Havre : 100 paniers champagne de la marque bien connue Bourse Huet; 600 livres saucissons de Lyon, très supérieur, par HENRY VALETON, 90, rue St Louis, près Royale. 17 nov

HARENGS d'Ecosse—25 barils de nouvelle importation et de qualité supérieure, à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis, près Royale. 17 nov

JAMBONS de Westphalie—50 jambons Anchor Brand, à vendre en débarquement par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis, près Royale. 17 nov

HUILE D'OLIVE—100 paniers en grandes et demi-bouteilles, véritable marque Plagniol, à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis, près Royale. 17 nov

BOUCHONS—30 balles bouchons de 30 mille chaque fins, surfins et superfins, 10 balles bouchons pointus, do. do, à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis près Royale. 17 nov

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux : 350 barriques vin rouge,—100 barils vin blanc, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 17 nov

EN débarquement des navires Vermont et Oceana, venant de Bordeaux, à vendre par le soussigné : 300 caisses vin rouge bon ordinaire; 190 barriques vin rouge bon ordinaire, Pauillac et St-Estèphe Médoc; 70 barriques vieux Margaux Médoc. JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson et 12 Toulouse. 17nov

A VENDRE en débarquement du navire Annawan, du Havre : 158 caisses absinthe Fd. Pernod, 52 do do Yersin et Lecoultre, 40 do do Alf. Bergeot, 12 do Kirch de Ed Pernod, 12 do do Berthoud fils, 10 do Eau de vie de gentiane, 1 tonneau fromage de Schabziger, 6 caisses contenant 60 boîtes fromages de Gerarmer, imitation Roquefort et corbeilles dans des boîtes en ferblanc pesant 6 livres chacune. A vendre par J. N. CURIEN, enc. Dumaine et Condé. 17nov

A VENDRE en débarquement du navire Annapolis, arrivé du Havre—100 caisses absinthe Ed. Pernod, 30 do do Yersin et Lecoultre, 30 do do E. F. Bergeot, 4 fromage Gruyère nouveau, Par J. N. CURIEN, Enc. Dumaine et Condé. 17nov

EN débarquement du nav. Oceana de Bordeaux : 30 quarts de cognac par de vie F. Godard, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis. 17 nov

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux—6 barriques vin rouge vieux Pauillac Médoc, 12 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc; 20 barriques vin rouge Graves Monferrand; 40 barils vin blanc Haut-Sauterne de J. Ducasteing; 12 quarts cognac de Henry Sutton 1840; 20 caisses mustache Grains de Louis frères & Co., à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale. 17 nov

EN débarquement du navire Vermont, de Bordeaux :—24 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc; 20 barriques vin rouge Macau Médoc; 12 barriques vin rouge Pauillac 1849, pour famille; 45 barils vin blanc Haut-Sauterne J. Durasteing, à vendre par B. TALAMON, 187, rue Royale. 17 nov

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Corinthian, venant du Havre—1000 damejeannes de 5 gallons, 200 do de 3, 300 do de 1 do., à vendre par PAUL JUGE FILS & Co. 27 rue St-Louis. 17 nov

VIN BLANC ET ROUGE—En débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux—46 barils vin blanc 1849, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 27 rue St-Louis. 17 nov

CIGARES de la Havane—Un petit stock en mains de cigares de bonne qualité. De fortes achats ont été faits dernièrement à la Havane et un nouvel approvisionnement sera reçu par chaque arrivage. Le tout est des meilleures marques. A vendre par J. M. CABALLERO, importateur, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. On a ses magasins. No 32, rue St Charles entre Commune et Gravier et No 68, coin des rues Royale et Douane. 14 nov

CIGARES de Manille—Un petit lot en vente à vendre par J. M. CABALLERO, No 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville. 16 nov

Jones H. McGUIRE & Co., Courtiers de Navires, Négociants commissionnaires et importateurs. No 23, RUE MAGAZINE [illegible]

CIGARES de la Havane—50,000 cigares de la marque favorite El Dorado, en débarquement du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane, et à vendre par Y. QUADRAS & Co, 14, rue de la Douane. 15 nov

CAFÉ de la Havane—Café vert première qualité, en magasin et à vendre par Y. QUADRAS & CO, 14, rue de la Douane. 15 nov

TABAC en feuilles de Havane et de la meilleure première qualité, pour cigares et tabac en poudre, par leurs cargaisons, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 14, rue de la Douane. 15 nov

[illegible] CHOCOLAT D'ESPAGNE. VINS de Madère et de Cherry. Y. QUADRAS & Co, 14, rue de la Douane. 15 nov

AVIS AUX ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER.

DES soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et Grand Chemin du Nord, situé No 45, rue Carondelet, jusqu'au 6 décembre prochain, pour le nivellement, la maçonnerie, les pilotis et les ponts de la route qui s'étend du Lac Manchac à la ligne de l'Etat du Mississipi, distance 51 milles.

Aussi, pour la maçonnerie nécessaire pour les premiers trente-six milles du chemin de fer, de la ville de la Nouvelle-Orléans au lac, à la pointe Sud, Manchac.

Les premiers neuf milles de la section à la ligne de l'Etat, s'étendent à travers les marais du lac et comprennent les ponts et pilotis des passes du Nord et du Sud, le reste est à travers des plaines sèches.

Les paiements seront faits comptant moins une retenue de vingt pour cent, payable lorsque les travaux seront achevés et acceptés.

Des preuves satisfaisantes des moyens d'action de soumissionnaire sont exigées avec la soumission.

Des plans et profils seront livrés à l'investigation dix jours avant le délai fixé plus haut.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1852. JAMES CLARKE, Ingénieur en chef. 9 nov

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 2 novembre 1852.

DES propositions seront reçues au bureau de cette Compagnie, de 10 au 15 du courant, pour l'établissement des ponts et des pilotis nécessaires aux cinquante-cinq premiers milles du chemin de fer au-dessus d'Algers. Les plans et le cahier des charges seront exposés au Bureau de la Compagnie. JAMES G GIBBS, Ingénieur en chef. 3nov—15f

AVIS IMPORTANT.

MAGASINS A PRIXFIXE.

B. LAVIE.

A LE PLAISIR d'informer ses amis et le public en général, qu'il a maintenant en mains et qu'il recevra continuellement un des plus beaux assortiments de bottes, souliers, brodequins, bottines, habillemens confectionnés, chapeaux, casquettes et malles.

Toutes ses marchandises sont très fraîches et garanties pour la qualité.

Elles seront vendues au plus bas prix, dans les magasins suivants :

Au No 9 Bassin neuf.

Aux Carrollton Stores, encoignure Poydras et Baronne.

Et au No 210, rue Poydras en face du marché.

Il recommande particulièrement son magasin aux Carrollton Stores, pour le grand et superbe assortiment pour dames et fillettes, qu'il soit possible d'offrir. B. LAVIE. 2 nov—1m

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.

CET établissement est dirigé aujourd'hui par les docteurs—A. Mercier—No 156, rue du Canal; W. H. Williams, 137, rue Carondelet; J. A. Bradbury, à l'hôpital.

Conditions :

Blancs et personnes de couleur libres de $1 à $5 par jour. Esclaves ....$1 par jour.

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à la maison. 9 nov—3m

PAUL PECQUET, AVOCAT,

43, rue du Camp, encoignure Camp et Gravier. 5 nov

Avances sur consignations.

JE ferai des avances sur consignations faites à mes amis de la Havane. D. BORRIO Jr. 44, Gravier

A LOUER—Pour quelques années, la **Raffinerie de la Louisiane,** située sur le fleuve, 3me district, à environ un mille et demi au-dessous de la rue du Canal. Les chaudières à vide et la machine sont au complet. Il y a, dans l'établissement, une grande quantité de charbon animal, des moules à sucre de toutes dimensions, en un mot tout ce qui est nécessaire au commerce en grand du sucre raffiné. Une distillerie en très bon état est également attachée à l'établissement. Grâce à la grande étendue de la façade et à un bon wharf, les marchandises pourront être embarquées promptement, sans frais de transport.

Pour plus amples détails s'adresser à JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 9nov

AVIS.

UN bon ouvrier boulanger trouvera de l'emploi en s'adressant au No 98, rue St-Louis. 9nov

LE PHARE DE NEW-YORK.

Journal français fondé en Mai 1852.

A PARTIR du 1er novembre prochain, le PHARE publiera une édition semi-hebdomadaire, les MARDI, le JEUDI et le SAMEDI, au prix de $7 par an, dans le format ordinaire des journaux politiques.

Cette modification n'affecte en rien l'édition hebdomadaire, qui conservera son format et son mode de publication, au prix de $3 par an.

On souscrit chez A. PAYA & CO, agens, 16oct—30f 36 rue de Chartres

Nouvelle Orléans, 5 octobre 1852.

LES soussignés ayant fait, aujourd'hui, un examen complet du bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Hubbs, et l'ayant trouvé en bon ordre et en parfaite condition, ce bateau venant d'être radoubé en chantier sec, les soussignés le recommandent aux personnes qui ont à voyager ou à transporter des marchandises. RICHARD L. ROBERTSON, Inspecteur de coque. RICHARD SWAIN, F. A. SHAW. JOSIAH LOVETT, Inspecteur des bouilloires. 14 oct—60f

P. ALEXANDRE LANAUZE,

EN LIQUIDATION.—Vente au prix coûtant.

LE soussigné offre à vendre au No 30, rue de la Levée, entre les rues Conti et St Louis, son stock en gros ou demi gros AU PRIX COUTANT. Les marchands détaillants de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment. P. A. LANAUZE. 15 oct—3m

DUPUIS & CLERMONT, Jardiniers fleuristes et pépiniéristes, Rue de la Levée, entre Lesseps et Pologne, près des Magasins à Tabac.

ENTRETIENNENT les jardins au mois et à la journée, tout fait par ce propre compte. On trouvera chez eux des assortiments de plantes et arbustes de toute espèce, à des prix très modérés. 2 sep—1m

MODES ET NOUVEAUTES:

C. YALE Jr. & Co, 27, Rue des Magasins.

RECOIVENT par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés, tels que :

SOIERIES, VELOURS, RUBANS, DENTELLES, BRODERIES, FLEURS ARTIFICIELLES, CHAPEAUX DE PAILLE, CAPOTTES, FOURNITURES POUR MODISTES, &c.

Mérinos, Cachemire, Mousseline de laine (impressions nouvelles), Passementerie, Garnitures pour robes, Franges en soie, Boutons, Gants, Bas, &c., &c.

Le tout aux prix réduits, retiennent l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

Traites sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A. & J. DENNISTOUN & Co., 21 nov—1m 93, rue Gravier

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.

A VENDRE—S'adresser à G TOURNADE, 30sep—1m 73, rue Conti ou au No 73 rue Hercules

BRUGUIERE & Co. ont transporté leurs bureaux de No 9, rue Bienville, au No 27, même rue. 15nov

CIGARES et Tabac en feuilles du Mexique—120 balles tabac en feuilles du Mexique, pour capes et tripes. 100,000 cigares en boîtes de 100, à vendre par 13nov—4t BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. P. VANAC, No 156, rue de Chartres. 19déc

A vendre à bord par le navire Massachusetts arrivé de Marseille—

1500 paniers huile d'olive imitation de James Plagniol.

250 paniers huile d'olive, véritable James Plagniol

300 caisses vermouth de Noilly.

500 do vin Muscat de Frontignan.

50 do absinthe de Hauvel, [illegible]

25 do kirsch do do do.

25 do eau verte de Fiquet.

30 barils Madère (imitation).

160 barriques vin rouge Bergasse. JOS. LANATA. 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse. 19nov

Pantoufles en laine.

2 caisses pantoufles en laine, pour femmes et hommes, contenant 135 douzaines, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, 30, Vieille Levée. 17nov

DAMEJEANNES—En débarquement des navires Atlas et Robert Kelly, du Havre,—1,000 damejeannes de 5 gallons, 500 damejeannes de 3 gallons, à vendre par NUMA LACOSTE, No 147 rue Royale. 13 nov

SAUCISSONS DE LYON—5 barils véritables saucissons de Lyon, en débarquement du navire Atlas, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale. 13 nov

EN débarquement du navire Vermont, de Bordeaux—117 barriques vin rouge, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis. 13 nov

EN débarquement du navire Vermont, de Bordeaux—30 caisses 30 demi-boîtes sardines,—30 caisses 30 quarts boîtes sardines,—60 caisses 100 quarts boîtes sardines, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis. 13nov

Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfans.

FRANCIS FABRE & Co, 89 rue des Magasins,

ONT récemment reçu un grand assortiment très complet en LINGE FAIT POUR ENFANS pour le printemps et l'été, qu'ils offrent à vendre à des conditions très raisonnables. F. FABRE & Co, 69 rue des Magasins. 2fev

Chemises, Caleçons.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de **Chemises en toile et coton,** qui ne peuvent être surpassées tant pour la qualité que par la manière dont elles sont faites. FRANCIS FABRE & CO, 7 av 89, Magasins.

W. MATTIER, Maître ès-Arts, Leçons de Mathématiques et de Physique, de Langues Mortes, de Français et d'Anglais. 164, rue Condé, entre Hôpital et Quartier. 19 oct—1m

Cordons français, sans coutures. En cent 8, unis et soie, A vendre au magasin de mercerie de F. JAUFROID, No 60, rue de Chartres. 10 jt

PIERRE PLOTZ a transporté son magasin du No 93, rue de la Douane, au No 23, rue Royale. 9 oct—ab

TAPIS.

LES soussignés viennent de recevoir de très beaux tapis anglais, de Bruxelles trois plis, ingrains, damassés, vénitiens, et un grand assortiment de tapis de table; un beau lot de tapis moquettes de corridors; tapis d'escaliers en ingrains; et une grande variété de paillassons et nattes, etc., etc. **Toiles cirées** pour chambres de toutes dimensions. Le tout est offert en vente à des prix bien au-dessous de ceux des saisons précédentes, pour du comptant ou des billets à la satisfaction des vendeurs. A. BROUSSEAU & Co. 18nov—1m

J. B. PREAU, A. COUVERT, TH. CAPITAINE. **J. B. PREAU & Co., Négociants Commissionnaires.** No 33, rue Gravier. NOUVELLE-ORLEANS.

D. BORRIO Jr., Marchand Commissionnaire et Importeur de cigares, tabac et café de la Havane. No 44, Gravier, No 44.

$25 DE RECOMPENSE

[illegible] une récompense de $25 à qui ramènera une négresse nommée SARAH, appartenant à [illegible] Elle était grande [illegible]

AVET FRERES, Enc. Bienville et Vieille Levée. 18nov—6f